

Les questions philosophiques de Michel Foucault fournissent  
des clés aux sciences sociales, estime le sociologue Bertrand Geay

Entretien Elisa Artigue-Cazcarra Photo Sébastien Laval

# Contre l'expert *l'intellectuel spécifique*

**S**ociologue, Bertrand Geay enseigne à l'Université de Poitiers. Directeur du laboratoire de recherche en sociologie et en psychologie sociale Savoirs cognition et rapports sociaux (Saco), il a notamment publié *Le Syndicalisme enseignant* (La Découverte, collection «Repères», 2005) et *Profession : instituteurs* (Liber, 1999). Il a également participé à la rédaction d'ouvrages collectifs comme *Pierre Bourdieu, les champs de la critique* (éd. de la Bibliothèque publique d'information, 2004). Ses travaux portent sur l'éducation et la politique.

**L'Actualité.** – «La production de l'ordre scolaire : dispositifs disciplinaires et modes de socialisation» est le thème de votre intervention lors du colloque. Qu'expliquerez-vous ?

**Bertrand Geay.** – Dans cette présentation, je mettrai en perspective les analyses de Foucault sur l'école dans *Surveiller et Punir* et celles des sciences sociales. Outre l'apport considérable de *Surveiller et Punir* sur la question de la prison et le passage d'un système de punition à un autre, cet ouvrage fournit une étude des dispositifs disciplinaires mis en place dans l'institution scolaire. A tort, on oublie souvent cette dimension, pourtant très importante, dont Foucault se sert d'ailleurs pour assurer sa démonstration sur l'émergence historique de ce qu'il nomme les «disciplines». Ce livre – le seul dans lequel Foucault détaille d'aussi près les rapports entre savoirs et pouvoirs à l'œuvre dans l'école – formule un nouveau problème pour la sociologie : la question de la surveillance scolaire.

Il s'agira donc pour moi de relire en sociologue l'œuvre de Foucault et celle de mes pairs, de proposer un travail de reformulation de la question de la production de l'ordre scolaire à partir de cette confrontation. En philosophe, Foucault ne prétend pas à la systématisme empirique mais bouleverse le re-

gard que nous portons sur le dispositif scolaire. La sociologie – qui, elle, vise à la systématisme – propose de son côté un modèle qui relie l'analyse statistique des inégalités à la question du savoir et du pouvoir ; ce faisant, elle prend davantage en compte la logique des comportements individuels.

**Michel Foucault n'a pas été toujours tendre envers les sciences sociales. Quelle place occupe-t-il aujourd'hui en sociologie ?**

C'est un auteur «clandestin», du fait même de son positionnement par rapport aux sciences sociales. Mais ce n'est pas pour autant un auteur maudit. Une erreur consisterait à mettre dos à dos philosophie et sociologie. Les interactions entre ces deux disciplines sont beaucoup plus fortes qu'il n'y paraît. N'oublions pas que la refondation de la sociologie dans les années 1960 s'est réalisée à partir du double ancrage dans la philosophie et dans l'enquête empirique. Michel Foucault s'est tenu à distance des sciences sociales. Il a parfois emprunté les habits de l'historien et donc en un sens ceux du sociologue, mais sans se départir d'un style et d'une posture laissant une plus grande place à l'intuition. Mais c'est là justement que se situe tout l'intérêt de ses travaux. Par ce biais, il a formulé de nouveaux problèmes et inventé des concepts. Si ses recherches dérogent aux principes de l'enquête sociologique, elles n'en demeurent pas moins une source d'inspiration pour beaucoup de sociologues.

**Comme en histoire, la question de la méthode foucauldienne a fait débat en sociologie. Que pensez-vous de cette polémique ?**

Foucault n'utilise pas de façon très canonique les outils méthodologiques des sciences sociales et il n'a jamais prétendu le faire. Il pose des questions en philosophe et fournit des clés qui peuvent nous être uti-

les. Si un certain recul doit guider le sociologue dans sa lecture, il ne doit pas rejeter les apports de cette pensée pour sa propre discipline.

La fulgurance des analyses foucaaldiennes sur l'école et sur beaucoup d'autres sujets est indéniable. Actuellement, les sciences sociales collent trop souvent aux problèmes sociaux pour rendre compte du fonctionnement d'ensemble de notre société. Et de façon excessivement dogmatique. Or le processus de découverte scientifique a partie liée avec une étude critique du monde social, elle-même nécessairement ouverte à une pluralité d'influences. Les sciences sociales doivent procéder selon le mode des «boîtes à outils» chères à Michel Foucault. Et si la sociologie se construit à partir de sa propre tradition, elle se construit aussi grâce aux influences croisées entre les différents secteurs des sciences de l'homme. De ce décloisonnement dépend pour une bonne part la liberté intellectuelle du chercheur.

La liberté intellectuelle du sociologue serait-elle en danger aujourd'hui ?

Depuis une dizaine d'années, apparaît un nouveau personnage : l'expert en phénomènes sociaux. Sociologue la plupart du temps – mais pas toujours, ainsi les consultants spécialisés sur une question sociale particulière sont de plus en plus nombreux –, il occupe régulièrement les plateaux de télévision ou rédige des rapports commandés par les pouvoirs publics. Ce n'est pas tant ce personnage qui me dérange mais l'utilisation qui en est faite.

Je peux prendre pour exemple mon cas personnel. J'ai beaucoup travaillé sur le syndicalisme enseignant. Un sujet qui fait souvent l'actualité. Invariablement, certains médias me demandent d'intervenir sur ce thème et de valider le prêt-à-penser journalistique en la matière : «machine à produire du non», «corporatisme», etc., là où mon analyse est assurément critique mais en un sens très différent, et surtout, se veut plus explicative que normative.

On pourrait également évoquer le développement de la recherche par contrats. A défaut de crédits récurrents, nous répondons aux appels d'offres d'institutions publiques, conseils généraux, régionaux, Etat, etc. Cela peut concerner la violence à l'école, les banlieues ou tout autre domaine. Il n'y a pas nécessairement péril en la demeure, et la sociologie se doit aussi de répondre à la demande sociale, mais si on laisse ce système réguler l'ensemble du travail de recherche, on ne sera plus maître de la définition des probléma-

tiques ni même, à terme, des outils d'enquête. Il ne laisse plus aucune place pour l'indépendance et en définitive pour la créativité du chercheur.

Dans ces deux exemples, le sociologue est utilisé comme fournisseur de solutions à un problème dont les termes ont été déjà définis – par les médias, par le pouvoir... La liberté de problématisation propre au travail de recherche est ainsi niée. Contre l'expert, l'intellectuel spécifique foucauldien offre un modèle autrement plus intéressant. La liberté de pensée qui le caractérise est une condition nécessaire pour la pratique de la sociologie.

A quelle occasion avez-vous lu pour la première fois Michel Foucault ?

J'ai découvert l'œuvre de Michel Foucault à deux périodes. L'une est ancienne. J'étais étudiant lorsque j'ai lu pour la première fois certains de ses travaux.



« La liberté de pensée qui le caractérise est une condition nécessaire pour la pratique de la sociologie. »

Foucault n'était pas au programme de sociologie. François de Singly, que j'ai eu comme professeur à Nantes, y faisait toutefois quelques allusions. Je l'ai abordé comme tel, c'est-à-dire comme une œuvre périphérique à ma discipline dans laquelle il est toujours possible de piocher.

Ma seconde découverte de Foucault est beaucoup plus récente. Depuis quelques années, je travaille avec mes collègues du laboratoire de recherche Saco sur les interactions entre les savoirs et les rapports sociaux. Or cette question est centrale chez Foucault. En même temps que nous avons noué des liens avec des sciences plus expérimentales, comme la psychologie sociale, le retour vers les sciences historiques et la philosophie, et en particulier vers Foucault, s'est donc imposé de lui-même. ■